



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ
D'UTILISATION, D'ASSISTANCE ET DE
MAINTENANCE DU LOGICIEL DE BILLETTERIE
DES SPECTACLES**

**DÉCISION N° DM-21-121
EN DATE DU 23 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales;

VU la décision n° AU-18-143 en date du 22 mai 2018 relative à la passation d'un marché d'utilisation, d'assistance et de maintenance du logiciel de billetterie des spectacles;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer l'assistance et la maintenance du logiciel de billetterie des spectacles ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société RODRIGUE de signer un avenant au marché d'utilisation, d'assistance et de maintenance du logiciel de billetterie des spectacles pour l'acquisition d'une licence pour une nouvelle instance liée à la billetterie des visites guidées de l'Office de Tourisme;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RODRIGUE – 2 rue des tartres – 95110 SANNOIS, représentée par Monsieur VERGNON Alain, un avenant au marché d'utilisation, d'assistance et de maintenance du logiciel de billetterie des spectacles pour l'acquisition d'une licence pour une nouvelle instance liée à la billetterie des visites guidées de l'Office de Tourisme. L'avenant n°1 prendra effet le 1^{er} mars 2022, un an après la période de garantie.

Le montant annuel de cet avenant s'élève à 372.00 euros HT (trois cent soixante-douze euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210323-Imc1H8262H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/03/2021 Date de Publication : 23/03/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210323-Imc1H8262H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/03/2021
Date de Publication : 23/03/2021